



Candidatures ouvertes jusqu'au vendredi 15 avril 2016

Accessibilité : accueillez le dispositif "Daisy dans vos bibliothèques"

Chaque année la Médiathèque de l'association Valentin Haüy, avec le soutien du Service du livre et de la lecture du Ministère de la Culture et de la Communication, propose à 15 bibliothèques territoriales une aide pour la mise en place de services adaptés aux besoins des personnes handicapées.

Mieux accueillir vos usagers handicapés

On nomme publics "empêchés de lire" les personnes qui ne peuvent pas lire de livres imprimés du fait d'un handicap visuel, moteur ou mental. La Médiathèque Valentin Haüy a pour mission de desservir ces publics. Elle propose aux bibliothèques publiques qui le souhaitent l'accès illimité à plus de 20 000 livres audio adaptés.

Le dispositif "Daisy dans vos bibliothèques"

Renouvelé chaque année depuis trois ans, il propose à 15 bibliothèques de bénéficier d'un "Pack Daisy" subventionné, contenant les éléments nécessaires à la mise en place d'une offre de lecture accessible, soit :

- L'accès illimité à plus de 20 000 livres audio, via la bibliothèque numérique [Éole](#)
- Le dépôt de collections physiques (200 CD au choix)
- Du matériel de lecture spécialisé (2 lecteurs Daisy)
- Des supports de communication (affiches, flyers, etc.)
- Un service d'accompagnement et d'information assuré par les bibliothécaires spécialisés de la Médiathèque Valentin Haüy

58 bibliothèques publiques font déjà parties du réseau de la Médiathèque Valentin Haüy et se sont engagées dans des actions en faveur des publics handicapés. En Auvergne-Rhône-Alpes il s'agit de la [Médiathèque Valence Romans Sud Rhône Alpes](#) (26), de la [Bibliothèque de Saint-Alban-Auriolles](#) (07), de la [Bibliothèque municipale de Lyon](#) (69), de la [Médiathèque Jean-Jacques Rousseau](#) de Chambéry (73), de la [Médiathèque Du Bassin d'Aurillac](#) (15).

Vous pouvez retrouver la liste complète [ici](#).

Candidater et accueillir le dispositif

Les bibliothèques et réseaux de bibliothèques municipales (municipalités et intercommunalités) intéressés doivent déposer leur dossier de candidature **avant le 15 avril 2016**.

Télécharger le dossier sur le site de la [Médiathèque Valentin Haüy](#).

Le Service du livre et de la lecture prend en charge le coût du Pack Daisy à hauteur de 50 %. La somme restante est à la charge de la bibliothèque participante et représente un montant de 673€ TTC.

Contact et informations

Médiathèque Valentin Haüy : mediathequepro@avh.asso.fr

Dernière édition : 28 nov. 2024 à 10:32

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/accessibilite-accueillez-le-dispositif-daisy-dans-vos-bibliothèques>